



Présents:

LUCERINO BERNARD	PRESIDENT de la LIGUE
VANDEVILLE MICHEL	TRESORIER
VITALIS LAURENT	SECRETAIRE
LAURI FRANCOIS	CADRE TECHNIQUE
ARNOLD JIBE	AZURTECH
COUPY SEBASTIEN	PARAPENTE REUNION
NICOLE DIDIER	MODUL'AIR
VAUTTIER STEPHANE	AIRANX
LENOGUE SEVERINE	RAZ LA PENTE
DURAND DOMINIQUE	POTENTIEL
ETHEVE JEAN RENE	IMAGIN'AIR
WLODARCZIK KRISTEL	TERRE LUCANE
AULET JACQUES	PARAPANGUE

Le président présente l'ordre du jour et mentionne que cette réunion devrait déboucher sur une volonté commune de l'ensemble du vol libre pour écrire une sorte de charte qui serait le document de base sur lequel la ligue pourrait s'appuyer pour faire avancer les différents dossiers.

Il déplore le peu de participation à cette réunion .

1 – LA GESTION DES SITES / POLITIQUE DE LA LIGUE

11 : Politique de la ligue

Une convention est signée avec la maison de la montagne qui est responsable de l'aménagement des sites et qui travaille suivant le processus suivant

- année 1 : étude
- année 2 : demande de subventions
- année 3 : travaux

La ligue est en train de transférer tout le foncier des sites à la Maison de la Montagne. Il faut noter que la Maison de la Montagne assume le coût des locations, soit 11 738 Euros (77 000 F) par an.(5000 euros pour les colimaçons 800)

12 : Participation des utilisateurs (professionnels et associatifs) à l'entretien

Constat : la Maison de la Montagne ne peut pas avoir de crédits pour l'entretien des sites. Les associations et les écoles versent des cotisations à la ligue. Cet argent sert en partie à l'entretien des sites mais aussi au fonctionnement de la ligue .

débat :

- tous les participants sont d'accord pour constater l'état lamentable du déco 800 et de la ferme corail.
- Actuellement le peu d'entretien est effectué sur le 800 par l'association ADH qui devrait être responsable plus tard d'un conteneur aménagé, (buvette associative et local ligue) et de l'entretien du déco.
- Les sites du sud sont entretenus par une association, "Pays d'accueil, Sud sauvage" mais cela demande des crédits.
- Tous les participants sont d'accord pour la participation financière de tous les acteurs du vol libre, associatifs, écoles et biplaceurs.
- Le débat porte sur la forme que peut prendre cette participation (journée porte ouverte du vol libre avec biplaces à prix réduits, forfaits par biplaceurs....)

Il est convenu que le président fasse un courrier à tous les biplaceurs utilisant le déco du 800 pour leur proposer une participation financière.

13 utilisation des pentes écoles

Le président rappelle qu'en réunion de CD du 16/112001 les professionnels possédant une pente école (Azurtech et Parapente Réunion) se sont engagés les mettre à disposition de tous ceux qui en feraient la demande. La convention signée entre la ligue et Azurtech est expirée. Pour améliorer l'utilisation et la gestion de ces pentes écoles, **il a été décidé de signer une convention entre la ligue et les propriétaires des pentes écoles.**

2 – LE DECOLLAGE DES COLIMACONS 800

débat : il est urgent de trouver une solution pour améliorer le décollage et l'agrandir pour le bien être de tous. Il est nécessaire de lancer rapidement l'étude pour des travaux à effectuer par la Maison de la Montagne premier semestre 2003. (En prévision d'une possible coupe du monde en novembre)

prise de décision : Une commission est créée pour faire des propositions de modifications de la butte kheops.

membres : François LAURI, Didier NICOLE, ARNOLD JB, PARAPENTE REUNION, AULET Jacques.

Francois fixe une date de réunion (lundi 14 octobre 16 heures) pour une étude sur le terrain et rédiger des propositions à faire à la Maison de la Montagne.

3 – ATERRISSAGE FERME CORAIL

Le président fait part de son entretien avec le maire de St. Leu qui a confirmé que le terrain était vendu à une société et qu'il était prêt à exproprier cette société pour une utilisation du terrain au profit du vol libre.

Il a aussi rencontré M.Poudroux Roger (frère du maire) qui lui a proposé de faire un courrier mentionnant que la ligue laisserait le terrain quand le propriétaire le demanderait.

Tous les participants à la réunion soutiennent le président pour ne pas faire ce courrier.

Débat : Compte tenu de la situation actuelle, il est impossible de prévoir un aménagement durable et conséquent.

Décision : Le site pourrait en revanche être plus propre avec la mise en place d'une poubelle et l'organisation de son ramassage.

Solution de remplacement

Compte tenu de cette situation qui risque de durer longtemps, une solution de remplacement est envisagée sur la pointe des châteaux.

Aménagement d'un parking, d'un atterrissage et d'un lieu d'accueil propre et digne du vol libre réunionnais.

La plage restant un terrain d'atterrissage facile et sécuritaire pour tous les pilotes.

Les terrains appartenant à la région, la maison de la montagne doit faire une étude de faisabilité (autorisations officielles pour modifier le site) auprès des instances concernées avant de faire une étude détaillée et précise des travaux à effectuer.

4- PARC NATIONAL

Le président fait le point:

- Contact avec la mission de création du parc: Un comité de pilotage de 120 personnes a été mis en place. Le vol libre en est absent. Le président a pris contact par e-mail pour demander pourquoi.
- Contact avec Mr ALLEMAND, président du CIPRAL pour les activités de l'air: Il conseille de référencer tous les sites de vol de l'île avec, pour chacun, les incidences sur l'emploi, le tourisme, le développement de l'île. Il nous contactera dès qu'il sera sollicité par la mission de création du parc.
- Contact avec Axel Hoarau (Maison de la Montagne) : La Maison de la Montagne va lancer une consultation, filière par filière à partir d'octobre.